

**CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU**

**13 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un, le treize avril, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de NANTEAU-SUR-LUNAIN légalement convoqués le sept avril deux mille vingt et un se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Jean-François GUIMARD : **Maire**

**ETAIENT PRESENTS** : Xavier ROBIN, Cindy PAUTRAT, Philippe COSSINET : **Adjoint**  
Annie MANCEAU, Régis VANOSSELAERE, Fabrice DECMANN, Didier PRESSOIR  
Rony CAPSALIS, Jean-Paul BARBA, Serge DULIN, Isabelle ADAM : **Conseillers**

**Absents excusés** : Alexandra CARRERAS dont procuration à R. CAPSALIS  
Patricia VERCRUYSSSEN dont procuration à C. PAUTRAT

**Absent** : Eric CHALON

**Secrétaire de séance** : Cindy PAUTRAT

**Adoption du compte rendu de la séance du 19/03/2021 à l'unanimité.**

**24/2021 - AFFECTATION DE RESULTAT 2021 – BUDGET PRINCIPAL M14**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

En application de l'instruction budgétaire et comptable M14 il convient de décider de l'affectation de l'excédent de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2020 du compte administratif du budget Principal de notre commune.

Cet excédent constaté au compte de fonctionnement 2020 s'élève à 350 479.19€

Affectation à la section Recette d'Investissement :

\* compte 1068 – Chapitre : 10 : 22 500.00€

Report à la section de fonctionnement :

\* compte 002 – Chapitre : 002 : 327 979.19€

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 et R. 2311-12,

Vu le compte administratif 2020 du budget Principal de la commune, approuvé par délibération du Conseil Municipal du 19 mars 2021

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés ;

**\*AUTORISE D'AFFECTER** à la section Recette d'Investissement, au compte 1068, chapitre 10 la somme de 22 500.00€, et le report à la section Recette de Fonctionnement, compte 002, chapitre 002 la somme de 327 979.19€.

#### **25/2021 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE - M14**

Lors de la réunion de la commission des finances du 13 février 2021 et du Conseil Municipal du 19 mars 2021, il a été débattu des orientations budgétaires de la commune en section d'investissement pour l'année 2021.

M. le Maire précise qu'à partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 soumis à votre adoption.

Il propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021 de la commune. Le budget 2021 s'équilibre de la façon suivante :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Recettes :	686 191.19€
	Dépenses :	686 191.19€
<b>INVESTISSEMENT</b>	Recettes :	132 508.00€
	Dépenses :	132 508.00€

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré à l'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

**ADOpte** le budget primitif 2021 de la commune par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement

#### **26/2020 - VOTE DU BUDGET EAUX 2021 - M49**

M. le Maire présente à l'Assemblée le budget Eau 2021 par chapitre des deux sections.  
M. le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget EAU 2021 de la commune.

Le budget EAU 2021 s'équilibre de la façon suivante :

<b>EXPLOITATION</b>	Recettes :	298 107.88€
	Dépenses :	298 107.88€
<b>INVESTISSEMENT</b>	Recettes :	196 483.86€
	Dépenses :	196 483.86€

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré à l'**UNANIMITE** des membres présents et représentés ;

**ADOpte** le budget EAU 2021 de la commune par chapitre, en section d'exploitation et en section d'investissement.

## INFORMATIONS DIVERSES DE M. LE MAIRE

- Nous avons reçu un courrier de la Fédération Nationale « Communes forestières » qui a pour projet de constituer un réseau régional composé d'élus référents forêt-bois dans chaque collectivité. Son développement reçoit le soutien financier de la Région Ile-de-France.

Mme Cindy PAUTRAT se porte volontaire pour être l' élu référent.

- **Lavoir du Bouloy :**

La planche du lavoir du Bouloy va être fabriquée bénévolement par un administré de la de la commune. Je remercie cette personne pour son engagement.

Une barrière va être achetée et installée afin d'empêcher le stationnement des voitures

- Pour rappel, suite à la rénovation du bureau du secrétariat en 2019, le plancher de l'appartement au-dessus de la mairie s'est affaissé.

A ce jour, les travaux sont terminés. L'assurance de l'entreprise Goimbault a versé à la commune la somme de 6 071€ en dédommagement.

**L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20h45**

M. Jean-François GUIMARD

M. Xavier ROBIN

Mme Cindy PAUTRAT

M. Philippe COSSINET

Mme Annie MANCEAU

M. Régis VANOSSOLAERE

M. Fabrice DECMANN

M. Didier PRESSOIR

Mme Patricia VERCRUYSEN

M. Rony CAPSALIS

M. Éric CHALON

Mme Alexandra CARRERAS

M. Jean-Paul BARBA

M. Serge DULIN

Mme Isabelle ADAM